



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Albert Camus
17 Avenue Haussmann
89000 AUXERRE**

**PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du 05/02/2024
de 17h15 à 18h20**

Présidence : **Madame ROMANOWSKI**

Secrétariat : : **Madame MATHIEU**

Nombre de membres du Conseil : 28

Nombre de membres présents : 20

Quorum : 15

ORDRE DU JOUR

N° et nature des questions traitées	Nbre de Feuilles	Réservé à l'Administration
I. Conseil d'Administration : 1.1 Désignation du secrétaire de séance 1.2 Approbation du compte-rendu du CA du 28/11/2023		
II. Vie scolaire et pédagogique 2.1 Structure 2024 et ventilation de la DHG 2024		
III. Gestion administrative et financière : 3.1 Conventions et contrats 3.2 Voyages scolaires 3.3 Tarifs des contrats		
III. Questions et informations diverses		
Total des feuillets joints		

Auxerre, le



La Présidente,

N. ROMANOWSKI

La Secrétaire,

P. MATHIEU



I. Conseil d'Administration	
<p>1.1 Désignation du secrétaire de séance : Mme Mathieu</p> <p>1.2 Approbation du compte rendu du CA du 28/11/2023</p> <p>Question de M. CARLES : Le plan de rénovation de la restauration demandé par M. JOUVET n'a pas été transmis. Où en est la téléphonie en restauration provisoire ? Non encore fonctionnelle.</p> <p>Arrivée de Mme CHAPPEE à 17h20</p> <p>Votants : 20 Pour : 19 Contre : Abstention : 1</p>	

II. Vie scolaire et pédagogique	
<p>2.1 Structure 2024 et ventilation de la DHG 2024</p> <p><u>Présentation de la DHG par Mme ROMANOWSKI</u> Perte 186 élèves dans l'académie de Dijon, -58 dans l'Yonne</p> <p>25h en 6^{ème} 26h en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}</p> <p>Refonte du socle commun autour de 4 familles de compétences à la rentrée 2025 Groupes de niveaux en 6^{ème} et en 5^{ème}, en français et en mathématiques.</p> <p>Nouveau DNB et prépa lycée</p> <p>21 divisions (perte d'une division à la rentrée) Plus grande flexibilité en 6^{ème} et en 5^{ème} 6 ou 7 groupes pour 5 classes, en français et en mathématiques</p> <p><u>Dotation : 711.5h :</u> dont 633.5h part heures structurelles et dont 78 heures qualitatives, 7.5h d'IMP</p> <p><u>Organisation pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes en Français et en mathématiques en 6^{ème} et en 5^{ème} - Dédoublément ou groupe en Anglais pour un niveau - Dédoublément 1.5h AP en Histoire géographie, CSD de 6.5h - BMP de 2.5h en Espagnol, 1 groupe supplémentaire - CSR de 9.5h en Allemand - CSD de 4.5h et dédoublément en Technologie en 4^{ème} et 3^{ème} - 2.67h de devoirs faits, dédoublément cycle 4 en Physique/Chimie - CSR de 3h en Education Musicale - CSR de 2.28h en SVT- Dédoublément 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 	



- CSR de 2h en Arts Plastiques
- 20h Dispositif ULIS
- 24h Classe relais

Noa BUREAU : quelle est la différence entre groupe et dédoublement ? La classe est dédoublée entièrement sur une heure (moitié de classe par exemple). Un groupe supplémentaire peut être créé pour l'ensemble d'un niveau. Par exemple, pour 5 classes, on crée 6 groupes, le nombre d'élève est donc moins important.

M. CARLES : Les enseignants sont contre ce qu'on appelle dans les médias « le choc des savoirs ». Il y a plus de groupes mais chaque élève va avoir moins d'heures d'enseignement, le travail est alourdi pour les enseignants, il y a un impact sur toutes les disciplines notamment à la rentrée 2025, il est difficile de mesurer les heures qui seront disponibles pour les options, il y aura des difficultés à trouver des professeurs principaux, car ils pourront être professeurs principaux d'un groupe d'une classe, comment les élèves d'ULIS vont être répartis, les élèves vont se retrouver dans des groupes « faibles », comment les parents pourront prendre la chose.

Mme GARCIN : en français, on nous demande d'assurer 6 ou 7 groupes, un groupe devra être partagé sur 2 professeurs en heures supplémentaires.
On note de nombreuses appellations nouvelles : théâtre... des changements de dénomination réguliers,
L'année suivante, si on poursuit sur le même schéma, à moyens constants, il y a de fortes chances que tous les aménagements proposés cette année disparaissent.
L'opinion des enseignants n'est pas recueillie par rapport à toutes les propositions.

Interruption de séance de 17h40 à 17h50 à la demande des enseignants

Vote à bulletins secrets

Votants : 20 Pour : 3 Contre : 15 Abstention : 2

Nouveau CA le 12 février à 17h15 avec groupe de travail en amont à 17h10

2.2 Vœux des enseignants

Vœux des enseignants portant sur la DHG

Lecture par M. BOUCHER

Mme DELCAMP : est-il possible de signer les vœux en tant que représentants de parents afin de l'appuyer ? oui

Votants : 16 Pour : 16 Contre : Abstention :
Les membres de droit ne prennent pas part au vote

Vœux des enseignants portant sur le renforcement du personnel AED, avec création



<p>de 2 postes d'AED</p> <p>M. CHAPPEE : pourquoi les portes sont fermées, en terme de sécurité ?</p> <p>Mme CHAPPEE : et les toilettes sont fermées elles aussi.</p> <p>Mme ROMANOWSKI souligne que les élèves peuvent sortir, ce fonctionnement est lié à la sécurisation des locaux.</p> <p>M. GAILLARD explique que les toilettes sont surveillées en permanence par les AED</p> <p>Mme DELCAMP demande à ce que les représentants de parents puissent également signer ces vœux</p> <p>Votants : 16 Pour :16 Contre : Abstention : Les membres de droit ne prennent pas part au vote</p>	
---	--

III. Gestion administrative et financière	
<p>3.1 Conventions et contrats</p> <p>- <u>Convention Classe relais entre le collège Albert Camus et le lycée St Germain</u> Présentation de la convention</p> <p>M. CARLES : est-il possible de voir la convention tripartite dont il est mentionné dans l'article 4 ?</p> <p>Mme ROMANOWSKI propose que cela soit vu lors du prochain CA</p> <p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :</p> <p>- <u>Convention Classe relais entre le collège Albert Camus et les établissements d'origine des élèves inscrits en dispositif relais</u> Présentation de la convention Autorisation faite au chef d'établissement de signer les conventions au cours de l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>M. CARLES : pourquoi Saint GERMAIN ne gère pas directement cette classe relais ? Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?</p> <p>Mme ROMANOWSKI indique que la classe relais doit être gérée par un collège support. La classe relais suivra peut-être au lycée Fourier.</p> <p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :</p> <p>- <u>Convention Classe relais MICROSCOPE</u> Présentation de la convention Autorisation faite au chef d'établissement de signer la convention pour l'année scolaire 2023-2024</p> <p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :</p>	



- Convention Classe relais LES MURMURES LANGADOUS

Présentation de la convention

Autorisation faite au chef d'établissement de signer la convention pour l'année scolaire 2023-2024

M. CARLES s'interroge sur l'article 3 mentionnant la salle mise à disposition.

Mme ROMANOWSKI indique qu'elle est signataire de la convention mais que le lycée St GERMAIN assure la gestion de ses salles.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :

- Contrat concernant la maintenance des extincteurs avec l'entreprise DESAUTEL

Autorisation faite au chef d'établissement de signer le contrat valable du 01/02/2024 au 31/12/2027

Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :

- Contrat concernant la maintenance des ascenseurs avec l'entreprise OTIS

Autorisation faite au chef d'établissement de signer le contrat valable du 01/01/2024 au 31/12/2025 renouvelable 2 fois par tacite reconduction pour des périodes d'une durée de 1 an.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :

- liste des contrats 2024

Présentation de la liste des contrats mise à jour pour l'année 2024.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :

3.2 Voyages scolaires

- Voyage en Allemagne à Bodensee, près du lac de constance

Diminution du coût par rapport à ce qui a été voté lors du CA du 28/11/2023 car il y a davantage de participants à Chablis.

Le coût par famille proposé est de 376 euros.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer contrats et conventions permettant la réalisation de ce projet, de percevoir l'argent des familles et des dons et subventions.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :

- Sortie au Louvre à Paris

Augmentation du coût par rapport à ce qui a été voté lors du CA du 28/11/2023 car un arrêt supplémentaire a été demandé par les enseignantes.

Le coût par famille proposé est de 10.30 euros.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Albert Camus
17 Avenue Haussmann
89000 AUXERRE**

**PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du 05/02/2024
de 17h15 à 18h20**

<p>Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les devis permettant la réalisation de ce projet, de percevoir l'argent des familles et des dons et subventions.</p> <p>Mme GARCIN trouve gênant le principe du tirage au sort.</p> <p>Mlle BONIN partage cet avis et aurait préféré un test d'espagnol pour désigner les participants.</p> <p>Mme ROMANOWSKI indique que le tirage au sort est le seul critère objectif non contestable permettant de désigner les participants à la sortie. Chaque enseignant choisit la façon de désigner les participants qui lui correspond le mieux.</p> <p>Votants : 20 Pour : 19 Contre : 1 Abstention :</p> <p>3.3 Vente des vélos</p> <p>M. JACQUEMARD indique qu'il y a eu renouvellement du parc VTT de la section sportive grâce à un projet NEFE. L'objectif est de vendre les 5 anciens vélos prioritairement aux élèves de la section afin d'aider au financement du projet « Camus fait son tour de France » Prix de vente proposé : 130 euros</p> <p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : Abstention :</p>	
---	--

III. Questions et informations diverses :	

La séance est levée à 18h20

Auxerre, le

La Présidente,

M. ROMANOWSKI

 La Principale

La Secrétaire,

P. MATHIEU